

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jean-Marie Lachapelle	Maire	43 044	17 401	20 371	
Robert Auclair	Conseiller	14 019	6 748		
Pierre Brien	Conseiller	14 003	6 748		
Louise Côté	Conseiller	14 120	6 748		
Rémi Raymond	Conseiller	3 003	1 502		
Mélanie Malouin	Conseiller	3 003	1 502		
Normand Morin	Conseiller	10 493	5 247		
André Rainville	Conseiller	13 869	6 748		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).